



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE
Du 4 octobre 2022 à 18h15**

22 – 005

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 27 septembre 2022, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de MONTROUGE s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville et en visioconférence le 4 octobre 2022, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.

PRÉSENTS : (14) Madame Marie COLAVITA, Madame Christelle PRINCE, Madame Charlotte BAELDE, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle LEMÉE, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Madame Régine VERZEELE, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Amina SAMBOU-HONORÉ, Madame Patricia SOYER, Madame Isabelle LE HÉNAFF, Madame Sonia HADDAR, Monsieur Gérard VAUCORET

EXCUSÉS : (2) Monsieur Etienne LENGEREAU, Monsieur Pierre BACCON

ABSENTS : (3) Madame Patricia BADIAS, Madame Nicole GIBERT, Monsieur Roger GIBERT

REPRÉSENTÉES : (4) Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Anne-Laure CROCHAT donne pouvoir à Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Christine LIOTARD donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Typhaine VALAX donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves VERZEELE

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fonctionnaires territoriaux présents :

Madame Valérie MOUNIN, Directrice de L'Éducation
Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe du service Éducation
Madame Patricia BÉCAM, secrétaire du service Éducation

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h25 et souhaite la bienvenue à Madame Christelle PRINCE, nommée Inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Montrouge-Chatillon, suite au départ de Madame Béatrice CHAMPROUX. Elle ajoute qu'elle la remercie ainsi que son équipe, Madame Audrey JUPIN et Monsieur Stéphane DELATTRE, pour leur aide dans l'analyse et le suivi des projets participatifs mais également dans d'autres projets accompagnés par la Caisse des Ecoles.

Madame la Vice-Présidente souhaite également la bienvenue à tous les administrateurs pour ce Conseil d'administration où seront étudiés les projets présentés par les écoles suite à l'appel à projets lancé en juin 2022.

Madame la Vice-Présidente annonce la démission de Monsieur Pierre BACCON, il va quitter ses fonctions de conseiller municipal et sera remplacé par Madame Isabelle PAILLARD, elle sera nommée lors du prochain conseil municipal. Il lui a été proposé de siéger à la Caisse des Ecoles et elle représentera la municipalité au conseil d'école maternelle Buffalo.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 juin 2022

Madame la Vice-Présidente demande si les administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 juin 2022.

Il est adopté à l'unanimité.

II – Choix des budgets participatifs

Madame la Vice-Présidente rappelle que la Caisse des Ecoles proposait des ateliers culturels aux élèves des écoles de Montrouge. Un crédit de 29 000 € était consacré à cette action. Lors du Conseil d'Administration du 14 septembre 2021, les administrateurs ont décidé de remplacer cette action par un appel à projet destiné aux enseignantes et enseignants des écoles primaires publiques de Montrouge. Il s'agissait de valoriser les initiatives des enseignantes et des enseignants en faveur des Actions Culturelles, du Bien-Manger et de l'Education Numérique et de diversifier et d'enrichir les ateliers thématiques sur proposition de projets innovants et dûment motivés. En 2021-2022, **20 projets** ont été accompagnés par la Caisse des Ecoles pour un budget total de **27 607 €**. Toutes les écoles avaient présenté a minima un projet. Plus de 1 700 élèves ont été touchés par ces projets.

Madame la Vice-Présidente indique qu'un nouvel appel à projets a été lancé par la Caisse des Ecoles pour l'année 2022-2023. Un courriel a été adressé à toutes les écoles le 23 juin 2022 pour les informer de la reconduction du dispositif. Les candidatures pouvaient être adressées à la Direction de l'Education jusqu'au 30 septembre.

Madame la Vice-Présidente annonce que 27 projets ont été présentés par les écoles, ce qui est très positif. 16 projets concernent les écoles élémentaires et 11 les écoles maternelles dont 6 pour l'Action Musicale. Toutes les écoles maternelles et élémentaires ont présenté a minima un projet, huit écoles ont proposé plusieurs projets allant jusqu'à quatre projets pour deux écoles (écoles élémentaires BOILEAU et QUENEAU).

26 projets sont en faveur des Actions Culturelles dont un avec une thématique complémentaire sur le Bien-Manger. Un projet concerne le Handicap et le sport.

Le montant total de la participation sollicitée auprès de la Caisse des écoles s'élève pour cette année à 36 867 € dont 19 702 € pour les maternelles et 17 165 € pour les élémentaires.

Madame la Vice-Présidente indique à Madame PRINCE que les administrateurs souhaiteraient être conviés aux restitutions ou être associés lors des événements en lien avec les projets. Elle ajoute que cette année l'accent a été mis sur ce point dans le formulaire de l'appel à projets car l'année dernière les administrateurs n'ont pas toujours été informés et invités aux restitutions.

Madame PRINCE indique qu'elle s'assurera que les administrateurs puissent être intégrés dans le rendu, elle apportera son soutien dans cette démarche.

Madame la Vice-Présidente remercie Madame PRINCE.

Madame la Vice-Présidente demande quelle enveloppe budgétaire peut être consacrée à l'appel à projets.

Madame MOUNIN précise qu'un excédent budgétaire a été dégagé et qu'il est raisonnable de considérer qu'une enveloppe entre 25 000 et 29 000 € peut être consacrée aux budgets participatifs.

Madame la Vice-Présidente souligne que les crédits ne doivent pas tous être engagés car la Caisse des Ecoles peut soutenir des projets tout au long de l'année, comme par exemple un projet d'inclusion déployé dans toutes les écoles. Elle ajoute que la Caisse des Ecoles a été sollicitée par le prestataire VENI VERDI, qui s'occupe de l'agriculture urbaine dans les écoles, pour un accompagnement de formation pour les enseignants.

Madame DURAND indique que les projets concernent l'année scolaire 2022-2023, il y aura donc un impact sur le budget 2023. Elle ajoute que très peu de projets commenceront en 2022.

Madame PRINCE demande des précisions concernant la formation des enseignants.

Madame la Vice-Présidente explique que l'année dernière des enseignants de l'école maternelle Boileau ont demandé une formation au jardinage auprès du prestataire VENI VERDI. Elle précise que c'était un accompagnement pédagogique qui a eu lieu un samedi.

Madame MOUNIN rajoute que c'était une démarche volontaire de la part des enseignants et que cet accompagnement a eu lieu en dehors de leur temps de travail.

Madame la Vice-Présidente propose d'étudier chaque projet et les présente un à un, elle remercie Madame DURAND qui a préparé le dossier de présentation des projets.

1) Le premier projet est rédigé par l'école élémentaire BOILEAU. Il s'agit du projet **Fresque historique et artistique** pour une classe de CM2 (27 élèves), dont l'objectif est de créer une fresque originale relatant l'histoire de France du 17^{ème} au 20^{ème} siècle destinée à rester à l'école et de tisser un lien entre programmes d'histoires, histoires des arts et arts visuels avec l'accompagnement d'Aurélie YVIN, graphiste-illustratrice montrougeienne (12 séances soit 20 heures d'intervention). Le projet est intéressant (aspect pédagogique avec la découverte de l'histoire de France, aspect artistique et plastique car création d'une fresque) et répond aux critères posés initialement (atelier culturel et artiste de Montrouge). La restitution du projet est la suivante : inauguration de la fresque en présence des parents d'élèves et des partenaires culturels avec exposition regroupant les différentes étapes de la fabrication. Le projet coûte 1 520 € et **600 €** sont demandés à la Caisse des Ecoles, la coopérative de classe prend en charge 450 €, une participation aux familles est demandée à hauteur de 270 € et 200 € seront financés par la vente d'objets.

Monsieur BOUCHEZ est favorable à ce projet malgré le coût élevé par élève.

Le projet est validé et une participation de 600 € est accordée à l'unanimité.

2) Le deuxième projet **EAC fables** est également présenté par l'école élémentaire BOILEAU. Il concerne 2 classes de CE2 (59 élèves) dont l'objectif est de s'appuyer sur les fables de La Fontaine pour renforcer les fondamentaux dans les référentiels de compétence (lecture à voix haute, compréhension, « jouer »), connaissance et culture de l'élève. Le projet est intéressant. La restitution du projet est la suivante : lecture théâtralisée des fables. Le projet coûte 1 300 €

et une participation de **600 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu, sans préciser le montant, par la coopérative de classe et des actions au sein de l'école. Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 600 €.

Madame DURAND précise que 10 PACTE ont été présentés, certains sont communs avec les projets présentés à la Caisse des Ecoles. Ces PACTES seront évalués le 11 octobre par une commission avec l'Education nationale et cela concerne la Ville.

Madame la Vice-Présidente propose de répondre à l'école que le projet est très intéressant, et de leur demander de préciser le complément de financement. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

3) Le troisième projet est également présenté par l'école élémentaire BOILEAU et s'intitule **A la découverte de l'art en scène** avec comme intervenant Monsieur Xavier GAUTHIER, comédien et directeur du théâtre de l'Epopée à Arcueil. Il s'agit de monter un spectacle destiné à être joué, s'initier au théâtre, s'intégrer dans un projet à l'année (12 séances d'une heure). Il concerne 3 classes de CM1 et CM2 (85 élèves). Le projet est intéressant. La restitution est la suivante : présentation du travail aux autres classes ainsi qu'aux parents, location de la salle de l'Espace Michel Colucci pour la représentation finale. Le projet coûte 2 295 € et **1 995 €** sont demandés à la Caisse des Ecoles. La coopérative de classe participera à hauteur de 300 €.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 600 €.

Monsieur BOUCHEZ précise qu'idéalement la Caisse des Ecoles ne devrait pas dépasser 75 % du budget du projet. Monsieur DEVRIENDT partage l'avis de Monsieur BOUCHEZ.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de mieux équilibrer le budget. Elle précise que ce projet est en attente de la réponse de la Commission PACTE. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

4) Le 4^{ème} projet **Le fil musical à travers le violon Alto** est également présenté par l'école élémentaire BOILEAU. Il concerne une classe de CM1/CM2 (25 élèves) dont l'objectif est de mettre en pratique avec les enfants des activités musicales choisies en travaillant sur différents supports, de rédiger des poèmes, de mettre en musique les créations littéraires. Cette action est portée par l'Action Musicale (16 séances d'une heure 30). La restitution est la suivante : répétition générale pour les élèves et restitution devant les parents dans la salle de gymnastique. Le coût du projet s'élève à 1 760 €. Il est demandé une participation financière de **1 160 €** à la Caisse des Ecoles, la coopérative de classe participera à hauteur de 350 € et 250 € seront demandés aux familles, soit 10 € par enfant.

Monsieur DEVRIENDT indique que le coût par élève est assez élevé (70 €), il propose que l'école revoit les tarifs du prestataire car cette classe de CM1/CM2 serait la seule classe à être privée d'une action.

Monsieur BOUCHEZ propose de demander une participation supérieure de la part des parents.

Madame DURAND indique qu'il paraît délicat d'imposer à l'école une autre participation des parents. Elle propose de répondre à l'école que la Caisse des Ecoles est prête à subventionner le projet en indiquant le montant souhaité et que l'école trouve d'autres financements pour financer le reste.

Madame MOUNIN souligne le fait qu'il ne faut pas demander aux parents une participation supplémentaire.

Madame PRINCE approuve les propos de Madame MOUNIN.

Madame LEMEE indique que les élèves ne bénéficient pas du même nombre de séances selon les projets.

Monsieur VERZEELE mentionne que 4 projets sont présentés par la même école et qu'un effort général peut être fait pour financer ces projets.

Madame la Vice-Présidente indique que le projet est très cher et propose de valider le projet sur le principe et de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

5) Le projet suivant est présenté par l'école élémentaire BRIAND. Il s'agit d'un projet **Le conte au service de la culture musicale** dont l'objectif est de découvrir les familles d'instruments par le conte musical, tout en se familiarisant au répertoire classique à travers le conte « Petit violon deviendra grand » en lien avec La Compagnie les Archets à Bâbord (Paris) (1 intervention par niveau de 45 minutes et 1 spectacle pour l'école d'une heure). Tous les élèves de l'école sont concernés (13 classes, 320 élèves). La restitution est la suivante : salle de spectacle pour le Beffroi. Le coût du projet est de 4 700 € et une demande de participation de **2 350 €** est faite à la Caisse des écoles. La coopérative de l'école prendra en charge 2 350 €.

Monsieur DEVRIENDT précise que ce projet est une continuité du projet mené l'année dernière avec les cuivres.

Monsieur VETILLARD demande si la salle du Beffroi sera disponible en juin.

Madame la Vice-Présidente indique que la salle Blin a plus de disponibilités que la salle Moebius.

Monsieur DEVRIENDT indique que la réservation avait été faite l'année dernière sur le quota Mairie. Madame la Vice-Présidente précise que la réservation pour cette année sera faite également sur le quota Mairie.

Le projet est validé et une participation de 2 350 € est accordée à l'unanimité.

6) L'école élémentaire BUFFALO propose le projet **Donne-moi la main (Happy Manif)** avec la Compagnie David Rolland Chorégraphies dont l'objectif est de participer à une Happy Manif pour accompagner le travail sur le thème de la tolérance, accepter l'autre en suscitant un sentiment d'appartenance au même groupe (initiation de 2 heures et participation au spectacle d'une heure). Deux classes de CM1 et CM2 sont concernées (58 élèves). Le montant du projet s'élève à 600 € et la participation sollicitée auprès de la Caisse des Ecoles est de **450 €**. La coopérative de l'école participera à hauteur de 150 €.

Madame la Vice-Présidente précise que ce projet fait partie de la saison culturelle de la Ville.

Monsieur VERZEELÉ souligne qu'il serait intéressant d'avoir une restitution, pas uniquement un spectacle.

Madame la Vice-Présidente précise que les artistes se déplacent dans l'école, les artistes ne sont pas Montrougiens.

Madame GONCALVES LE HENAFF indique que son fils est dans une des classes de l'école et ce projet est intégré dans un projet de classe. Certains élèves sont allés voir le spectacle Normalito au Beffroi. C'est un travail qui est fait tout au long de l'année sur la tolérance, l'acceptation de la différence de l'autre, le bien-vivre ensemble. Ce projet fait partie d'un des outils utilisés par l'enseignante pour travailler son projet de classe.

Le projet est validé et une participation de 450 € est accordée à l'unanimité.

7) Un deuxième projet est présenté par l'école élémentaire BUFFALO sur le thème du **Street Art : une fresque collective à Buffalo**, en lien avec l'intervenant Roberto PACHECO dont l'objectif est de réaliser une fresque murale collective façon Street Art sur les murs du préau de l'école. La thématique est paysage, nature, environnement (par groupe de 12 élèves, peinture durant 1 heure avec l'intervenant). Trois classes de CP et CP/CE1 sont concernées (68 élèves). La restitution est la suivante : exposition dans l'école. Le montant du projet s'élève à 1 628 € et la participation sollicitée auprès de la Caisse des Ecoles est de **1 260 €**.

Monsieur VETILLARD précise que ce projet est cher.

Madame LEMÉE propose de demander une participation à la coopérative.

Monsieur VERZEELÉ est gêné par le fait que les murs du préau soient peints.

Madame la Vice-Présidente propose de préciser le lien avec le projet de classe et de retravailler le contenu pédagogique, les objectifs et le budget en recherchant d'autres financements.

Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

8) L'école élémentaire RABELAIS propose un projet **Écriture d'une nouvelle** dont l'objectif est de rédiger et de créer un vrai livre de classe avec illustrations pour développer la créativité et élargir les compétences langagières, d'écriture et de lecture. L'intervenant est la société CALAMAGUI (Paris) (1 séance par semaine sur 7 mois). Ce projet concerne deux classes de CM1 (55 élèves). La restitution est la suivante : édition des livres d'une quarantaine de pages. Le projet coûte 850 € et une participation de **550 €** est demandée à la Caisse des écoles. Un financement à hauteur de 300 € est prévu par l'école.

Le projet est validé et une participation de 550 € est accordée à l'unanimité.

9) Un deuxième projet est présenté par l'école élémentaire RABELAIS **Projet Danse** dont l'objectif est de développer et enrichir l'expression du mouvement vers le mouvement dansé, de composer et de construire un projet de création chorégraphique et de le présenter. L'intervenant est La Compagnie La Tasse de Thé, en résidence à l'Espace Michel Colucci (16 ateliers d'une heure trente avec 3 intervenants). Une restitution est prévue le 2 juin 2023 à l'Espace Michel Colucci, présentation à la manifestation « Inspirations végétales ». Deux

classes de CP sont concernées (48 élèves). Le coût du projet est de 7 000 € dont **3 800 €** demandés à la Caisse des écoles. Aucun financement prévu par l'école.

Madame MOUNIN indique qu'il y aurait une double participation financière pour ce projet, une par la Caisse des Ecoles et une par la Ville dans le cadre des EAC (prise en charge de la résidence des artistes).

Madame la Vice-Présidente propose de répondre à l'école que, pour l'instant, leur projet n'est pas retenu en l'état et de leur demander des explications sur le projet, de le retravailler complètement et de revoir le budget en recherchant d'autres financements. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

10) L'école élémentaire RENAUDEL A propose un projet sur le thème du handicap intitulé ***Olympiades paralympiques*** (avec la coordinatrice de la classe ULIS). L'objectif de ce projet est l'éducation à la différence et aux activités physiques et sportives, une semaine de sensibilisation aux différentes pratiques de l'Handisport. Toutes les classes de l'école sont concernées (178 élèves). Les intervenants sont Viknesh Handisport et le JAM (Jeunesse Athlétique de Montrouge). La restitution est la suivante : exposition sur les différentes disciplines paralympiques. Le projet coûte 900 € et sera payé en partie par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) (300 €) et par la vente de goûters (300 €). Une participation de **300 €** est demandée à la Caisse des écoles.

Madame la Vice-Présidente souligne l'intérêt du projet et félicite l'école. Elle ajoute que le projet de la Ville est de déployer ce type de projet dans les autres écoles.

Le projet est validé et une participation de 300 € est accordée à l'unanimité.

11) L'école élémentaire RENAUDEL B propose un projet sur le thème de la Culture et du Bien-manger intitulé ***Gourmandises gastronomiques et littéraires***. Ce projet est en continuité avec le projet mené l'an passé (Gourmandise littéraire et culinaire : visite du potager du jardin du roi du château de Versailles et ateliers pâtisserie), l'objectif est d'aborder l'art gastronomique et la gourmandise des mots, d'initier les élèves aux enjeux théâtraux, aux techniques de création de recettes en alliant fabrication culinaire et présentation esthétique. Une classe de CE2 (19 élèves) est concernée par le projet qui fait intervenir un poissonnier, une boulangerie et un atelier chocolat montrougiens. Une rencontre avec une pâtissière montrougienne est prévue avec la réalisation d'un Trianon. La restitution est la suivante : café philosophe - spectacle avec les parents et partenaires en juin 2023. Le projet coûte 1 500 €, une participation de **900 €** est demandée à la Caisse des Ecoles ainsi que la prise en charge d'un car pour une visite culturelle organisée à Vaulx-le-Vicomte « la vie quotidienne des enfants du 17^{ème} siècle » le 4 juillet 2023 pour un montant de **600 €**. Un financement de l'école est prévu par la coopérative de l'école et les parents mais le montant n'est pas précisé.

Madame MOUNIN précise que l'école a une dotation car par an et par élève.

Madame la Vice-Présidente propose de valider le projet à hauteur de **1 050 €** sans prendre en charge le budget du car.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

12) L'école élémentaire RENAUDEL B a présenté un deuxième projet ***Chant : chanson française*** sur le thème de la Culture. Il s'agit de permettre aux élèves de CM1 et CM2 (48 élèves) de faire un travail de production d'écrits au service d'un projet d'interprétation musicale,

d'élaborer une chanson par classe, en lien avec Pascal MICHELETTI « Interventions musicales », rencontré lors du festival de guitare au Beffroi (4 séances d'écriture de 50 minutes par classe soit 8 séances et 1 séance de restitution offerte). La restitution est la suivante : mini-concert. Le projet coûte 600 €, une participation de **400 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement de l'école est prévu par la coopérative de l'école et la vente de gâteaux mais le montant n'est pas précisé.

Le projet est validé et une participation de 400 € est accordée à l'unanimité.

13) L'école élémentaire QUENEAU propose un projet sur le thème **Conte musical « les mille tours d'Edison »** avec Simon SENIZERGUES, pianiste. L'objectif de ce projet est la musique, le théâtre et le chant, c'est une comédie musicale avec une dimension scientifique (vie d'Edison) interprétée par les élèves (5 séances d'une heure). Trois classes de CM1 et CM2 sont concernées (80 élèves). La restitution est la suivante : réalisations d'articles sur le blog au cours de la mise en place, carnet de bord, présentation aux autres classes, 2 restitutions pour les parents les 11 et 14 mai. Le montant du projet s'élève à 1 665 € et la participation sollicitée auprès de la Caisse des Ecoles est de **500 €**. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 390 € et de 300 € par l'OCCE.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 475 €.

Le projet est validé et une participation de 500 € est accordée à l'unanimité.

14) L'école élémentaire QUENEAU a présenté un deuxième projet **Théâtre autour des fables de La Fontaine** pour permettre aux enfants d'adapter les fables de La Fontaine à la forme théâtrale : compréhension des élèves, production d'écrits, travail de production orale (5 heures d'intervention et 10 heures de travail en classe). Cette action est portée par Stéphane REBOUL, l'Association montrougiennne les Globe Trottoirs. Deux classes de CE2 et CM1 sont concernées (51 élèves). La restitution est la suivante : lecture théâtralisée des fables. Ce projet s'élève à 905 € et la participation sollicitée auprès de la Caisse des Ecoles est de **300 €**. Un financement est prévu par les ressources de l'école à hauteur de 305 € et de 100 € par l'OCCE. Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 100 €.

Le projet est validé et une participation de 300 € est accordée à l'unanimité.

15) L'école élémentaire QUENEAU a présenté un troisième projet **Emilie Jolie** dont l'objectif est de monter un conte musical à partir du spectacle existant Emilie Jolie en lien avec l'Association Vers les Etoiles (Chatillon) (10 heures d'intervention). Deux classes et demie de CE2 et CM1 sont concernées (63 élèves). La restitution est la suivante : répétitions devant les autres classes, spectacle le 1^{er} juin. Ce projet coûte 700 € et une participation de **200 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par les ressources de l'école à hauteur de 300 € et de 100 € par l'OCCE.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 100 €.

Le projet est validé et une participation de 200 € est accordée à l'unanimité.

16) L'école élémentaire QUENEAU a présenté un quatrième projet **Batucada** dont le thème est la musique et la danse, l'ouverture aux cultures artistiques du Monde, la continuité avec le projet Ukulélé 2021-2022, en lien avec Slim ESSATOUR, enseignement culturel (Massy) (12 heures par classe, soit 48 heures). Quatre classes de CP et CE1 sont concernées (93 élèves).

La restitution est la suivante : carnet d'activités culturelles, défilé dansé et chanté lors du carnaval de l'école maternelle BERTHELOT en février 2023 et restitution possible au square Schumann en juin 2023. Ce projet coûte 3 780 € et une participation de **1 200 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par les ressources de l'école à hauteur de 1 040 € et de 400 € par l'OCCE.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 840 € et de la DSDEN à hauteur de 300 €.

Madame la Vice-Présidente propose de valider ce projet si PACTE pour une participation de 1 200 €, donc en attente de la réponse de la Commission PACTE.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

17) L'école maternelle Maurice Arnoux présente un projet de mise en musique de l'album **Le petit chasseur de bruit** qui propose un éveil musical dans lequel les élèves pourront ressentir des émotions, un éveil corporel pour appréhender la musique de l'intérieur et manipuler des instruments. Cette action est portée par l'Action Musicale (12 matinées de 3 heures, soit 36 heures d'intervention). Deux classes de petite section sont concernées (52 élèves). La restitution est la suivante : représentation devant les autres classes.

Ce projet s'élève à 2 640 € et une participation de **2 515 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 125 €.

Monsieur VETILLARD demande à Madame LEMEE si une troupe montrougiennne ne pourrait pas travailler avec les écoles.

Madame LEMEE remercie Monsieur VETILLARD pour sa remarque car elle constate à la lecture des projets présentés que seules 3 compagnies ou artistes montrougiens ont été approchés par les écoles. Elle se demande comment faire pour inciter les chefs d'établissement à travailler avec des compagnies ou artistes montrougiens. Elle ajoute qu'elle a communiqué les coordonnées d'artistes montrougiens aux écoles mais elle constate que l'Action Musicale est toujours sélectionnée.

Madame la Vice-Présidente suggère de préciser, dans l'appel à projets de l'année prochaine, de changer de compagnie ou d'artistes chaque année afin de diversifier l'offre.

Madame MOUNIN propose à Madame PRINCE de lui adresser la fiche appel à projets afin de l'améliorer.

Madame LEMEE formule le vœu de travailler avec plus d'artistes montrougiens l'année prochaine.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

18) L'école maternelle BERTHELOT présente un projet **Création de chansons autour du voyage et des transports** qui propose des apprentissages de la posture de chanteur pour participer aux chorales et créer un univers sonore lié aux moyens de transport et aux milieux traversés, d'enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical. Cette action est portée par l'Action Musicale (16 séances par classe, soit 48 heures d'intervention - 30 minutes par demi-classe). Trois classes de grande section sont concernées (68 élèves). La restitution est

la suivante : création d'un livre numérique sous la forme d'un carnet de voyage, partage des créations avec les petites et moyennes sections.

Ce projet s'élève à 3 520 € et une participation de **2 784 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 500 €, par la coopérative de la classe de 2 € par élève et par l'OCCE de 100 €.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

19) L'école maternelle BOILEAU présente un projet ***Mettre en musique une histoire « Les trois ours de Byron Barton »*** qui propose de participer à des ateliers musicaux avec une musicienne professionnelle, d'enrichir la possibilité de création et l'imaginaire musical personnel et collectif des élèves. Cette action est portée par l'Action Musicale (12 séances de 3 heures, soit 36 heures d'intervention). Trois classes de petite section sont concernées (50 élèves). La restitution est la suivante : restitution devant les autres élèves de l'école, film adressé aux familles des élèves concernés.

Ce projet s'élève à 2 640 € et une participation de **2 000 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de classe et d'école à hauteur de 640 €.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

20) L'école maternelle BOILEAU propose un deuxième projet ***Sculpture, réalisation d'un autoportrait rêvé en volume*** avec l'intervenante Violaine LAMERAND, sculptrice montrougiennaise. Ce projet a pour objectif de permettre à tous les enfants d'un même niveau de participer à des ateliers, de créer une sculpture individuelle (imaginaire, motricité, vocabulaire artistique) (5 séances de 30 minutes par groupe de 6, soit 30 heures d'intervention). Il concerne quatre classes de moyenne section (66 élèves). La restitution est la suivante : exposition à l'attention des parents. Ce projet s'élève à 1 632 € et une participation de **1 000 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. La coopérative de l'école prend en charge 300 € et celle de la classe 132 €.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 1000 €.

Mme DURAND indique que certaines écoles confondent Caisse des écoles et Ville dans les demandes de financement. Ce sera un point à retravailler en lien avec Mme JUPIN pour une meilleure construction des budgets.

Madame la Vice-Présidente propose de valider ce projet si PACTE pour une participation de 1 000 €, donc en attendant de la réponse de la Commission PACTE.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

21) L'école maternelle BRIAND présente un projet ***Voyage au pays des sons*** qui propose de s'éveiller à la musique en développant sa capacité d'écoute et de reproduction par la maîtrise du geste, d'explorer le monde à travers les bruits et les sons de la nature et des animaux, les matériaux, de se repérer dans l'espace, le temps, de découvrir son corps. Cette action est

portée par l'Action Musicale (13 séances par élève de 3 heures sur 16 semaines). Trois classes et demie de moyenne section sont concernées (75 élèves). La restitution est la suivante : parade musicale dans la cour présentée aux familles avec fabrication de costumes, accessoires.

Ce projet s'élève à 3 520 € et une participation de **2 995 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 300 € et de 225 € par les familles.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

22) L'école maternelle BUFFALO présente un projet **Danse, s'exprimer par le corps** qui propose un développement individuel, d'acquérir de nouvelles compétences motrices et sociétales, d'exprimer ses émotions librement et de manière non verbale. Cette action est portée par Roberto PANI (Paris) (8 séances de 45 minutes chacune - 2 séances par semaine sur 4 semaines). Trois classes de petite et moyenne section sont concernées (64 élèves). La restitution est la suivante : pas de réalisation finale mais progression individuelle et groupale. Ce projet s'élève à 1 350 € et une participation de **1 100 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 250 €.

Madame la Vice-Présidente propose de valider le projet à hauteur de **900 €**.

Le projet est validé et une participation de 900 € est accordée à l'unanimité.

23) L'école maternelle BUFFALO présente un deuxième projet **Percussions : expressions instrumentales et corporelles** pour permettre aux enfants de s'exprimer par le corps, d'acquérir et de développer de nouvelles fonctions motrices, d'écoute. Cette action est portée par Sébastien BEAUVAIS, musicien et coordinateur pédagogique (Bagneux) (8 séances de 1 heure - 4 par classe). Deux classes de moyenne section sont concernées (38 élèves). La restitution est la suivante : spectacle de fin d'année.

Ce projet s'élève à 520 € et une participation de **400 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par la coopérative de l'école à hauteur de 120 €.

Le projet est validé et une participation de 400 € est accordée à l'unanimité.

24) L'école maternelle BUFFALO présente un troisième projet **Street Art** pour permettre aux enfants d'élaborer une fresque participative en se réappropriant les murs de l'école, de développer leur créativité tout en élaborant un projet artistique dans une dynamique collective et de renforcer leur sensibilité artistique. Le nombre de séances est à préciser. L'intervenant de ce projet est en cours de sélection. Trois classes de grande section sont concernées (63 élèves). La restitution est la suivante : présentation et inauguration de la fresque lors de la fête de fin d'année.

Ce projet s'élève à 900 € et une participation de **700 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par l'école à hauteur de 200 €.

Monsieur VERZEELE précise qu'il serait opportun d'avoir plus de renseignements sur l'utilisation du mur.

Madame la Vice-Présidente propose de valider le projet à hauteur de **650 €**.

Le projet est validé et une participation de 650 € est accordée à l'unanimité.

25) L'école maternelle HAUT-MESNIL présente un projet ***Les petites sections entrent en piste*** dont le thème est les arts du cirque et de la rue, initier les élèves à l'expression corporelle, les engager dans un processus collectif de recherche et de création. Le projet est porté par CIRQU'AOUETTE (Paris) (1 heure par semaine et par classe sur 7 semaines). Quatre classes de petite section sont concernées (94 élèves). La restitution est la suivante : restitution devant les familles.

Ce projet s'élève à 2 228 € et une participation de **1 728 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement est prévu par l'école à hauteur de 500 €.

Ce projet est également présenté au titre d'un PACTE avec une demande de participation de la Ville à hauteur de 800 €.

Madame la Vice-Présidente félicite l'école pour ce beau projet.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le montage financier. Elle propose de valider ce projet si PACTE, donc en attente de la réponse de la Commission PACTE. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

26) L'école maternelle HAUT-MESNIL présente un deuxième projet ***Ecoute et pratiques artistiques associées sur le thème le voyage et la goutte d'eau*** dont l'objectif est d'apprendre à écouter, à développer son expression vocale, corporelle et à explorer quelques instruments d'éveil musical. Le projet est porté par l'Action Musicale (16 matinées de 3 heures). Quatre classes de moyenne et grande section sont concernées (91 élèves). La restitution est la suivante : restitution du travail devant les autres élèves de l'école en juin 2023. Ce projet s'élève à 3 520 € et une participation de **2 660 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement de la coopérative scolaire est prévu à hauteur de 860 €.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

27) L'école maternelle RABELAIS présente un projet ***Action musicale en petite section*** dont l'objectif est de développer le vocabulaire et les capacités langagières à travers l'utilisation d'instruments de musique, thème les Arts en lien avec la fête du livre. Le projet est porté par l'Action Musicale (10 matinées de 3 heures). Deux classes de petite section sont concernées (49 élèves). La restitution est la suivante : restitution du travail devant les autres élèves de l'école en juin 2023.

Ce projet s'élève à 2 220 € et une participation de **1 820 €** est demandée à la Caisse des Ecoles. Un financement de la coopérative de l'école est prévu à hauteur de 400 €.

Madame la Vice-Présidente propose de demander à l'école de retravailler le budget en recherchant d'autres financements. Elle précise que ce projet est très cher. Ce projet sera revu lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Madame la Vice-Présidente indique que l'ensemble des propositions de l'Action Musicale seront revues lors du prochain Conseil d'administration.

III – Questions diverses

Madame la Vice-Présidente remercie Madame PRINCE et l'ensemble des administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 20h50.

La Vice-Présidente



Marie COLAVITA



Le Secrétaire



Matthieu DEVRIENDT

